

Compte rendu CFDT du CCE du 17 novembre 2009

N°29

nextiraOne

THE COMMUNICATIONS EXPERTS

Les délégués **CFDT**
au CCE

- ⇒ Claudie BOBET
- ⇒ Dominique EDET
- ⇒ Laurent PAULY
- ⇒ Pierre Henri BEAUVAL



Délégués Syndicaux

- ⇒ Pierre Henri **BEAUVAL**
- ⇒ Pascal **BERTHELOT**
- ⇒ Philippe **DUBOIS**
- ⇒ Jacky **JOURNET**
- ⇒ Cécile **GAUTIER**
- ⇒ Jean François **GROS**
- ⇒ Bernard **GUYONNAUD**
- ⇒ Laurent **PAULY**
- ⇒ Herve **PHILIPPE**

Un sujet extrêmement sensible pour les organisations Syndicales , le projet d'un éventuel C E unique.

Réorganisation de la DRH et de l'informatique

Les élus du CCE refusent d'ouvrir le débat sur le point 3 « réorganisation de la DRH et de l'informatique » . Au projet initial de juillet 2008, un sujet important a été rajouté, la modification et la création d'un Comité d'Entreprise unique. Pour la CFDT, il n'est pas concevable en l'état actuel de valider un tel projet. Un projet qui n'apporte aucune garantie sur le maintien des acquis sociaux , un budget des œuvres sociales qui sera certainement revue à la Baisse .

Une CFDT qui dérange la Direction Nationale.

La CFDT est présente et représentative dans toutes les instances dont au CCE avec 3 titulaires sur 10 élus .

Le projet du CE unique ne pourra pas se faire sans l'avis de la CFDT.

Un moment privilégié pour la CFDT , devenant incontournable dans la négociation à venir

Une CFDT qui travaille

sur ses propres valeurs au service de tous les salariés.

Accord Seniors :

Pour la CFDT, le maintien dans l'emploi des seniors a toujours été une volonté nationale de notre organisation syndicale ainsi que la pénibilité au travail.

A défaut d'un accord d'entreprise , la loi prévoit une sanction pour l'employeur de 1% de la masse salariale mois par mois à partir du 1er Janvier 2010.

La CFDT regrette que cette loi n'a pas été jusqu'au bout, car les entreprises ont une obligation de négocier et d'aboutir, mais elles n'ont pas d'obligation de résultat.

La crainte est de voir dans l'avenir les mêmes difficultés pour les seniors , très souvent moins bien formés, peu suivis et sans plan de carrière, où les entreprises ont eu ces dernières années qu'une politique d'accompagnement vers la sortie.

Aujourd'hui, NextiraOne dont la moyenne d'âge élevée de ses salariés (47 ans), n'aura mathématique-

ment aucun effort à faire pour remplir les conditions requises dans le projet d'accord seniors.

Néanmoins, comme la CFDT l'a toujours souhaité, il manque un point pour l'accompagnement des seniors souhaitant réduire leur activité professionnelle, une mesure indispensable, du temps partiel aidé qui nous a toujours été refusé au cours des négociations.

Les autres Points du CCE .

Quelques soient les sujets , le débat n'a pas pu avoir lieu.

Les élections se font de plus en plus sentir et des stratégies commencent à se mettre déjà en place.

Pour la CFDT, que ce soit un Comité d'Entreprise unique ou Non. Chaque organisation syndicale devra prouver sa représentativité.

Deux CCE sont programmés: le 27 novembre et le 15 décembre 2009.

**Construisons
l'avenir
avec la CFDT**